



Votre pharmacien vous informe

IL EST ESSENTIEL QUE LES PATIENTS FRAGILES (PLUS DE 70 ANS ET/OU SOUFFRANT D'UNE PATHOLOGIE CHRONIQUE OU GRAVE) RESTENT CHEZ EUX.

Votre pharmacien met à leur disposition cette boîte à ordonnance.

- 1. Déposer dans une enveloppe la ou les ordonnances — carte vitale et de mutuelle ou de complémentaire santé (si nécessaire) — en joignant vos coordonnées téléphoniques et/ou votre adresse mail.**
- 2. Votre pharmacien prendra contact avec vous pour des questions complémentaires si nécessaire et dès que les médicaments seront disponibles.**

